



T +33(0)388412560

www.coe.int

pressunit@coe.int

Réf. DC 171 (2015)

En matière de violence à l'égard de femmes, l'Europe doit devenir une zone de tolérance zéro

Déclaration de Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 24.11.2015 - La violence à l'égard des femmes et des filles demeure l'une des violations les plus graves – et malheureusement les plus tolérées – des droits fondamentaux dans le monde.

Il n'y a pas de panacée à ce problème, mais j'appelle les 47 Etats membres de notre Organisation à adopter notre [Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#), qui a été récompensée.

Ce traité juridique international demeure à ce jour le seul et unique traité qui incrimine toutes les formes de violence – qu'elles soient physiques, sexuelles ou psychologiques – à l'égard des femmes. Il fait obligation aux Etats l'ayant pleinement adopté de protéger les victimes de ces violations et de poursuivre leurs auteurs.

Depuis l'an dernier, nous avons établi un groupe d'experts indépendants – le [GREVIO](#) – chargé de suivre la mise en œuvre de notre Convention par les Etats qui en sont parties.

Cette Convention a déjà à son actif [19 ratifications et 20 signatures](#), et j'invite les Etats qui n'ont ni signé, ni ratifié ce traité, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la République tchèque, la Lettonie, le Liechtenstein, la République de Moldova et la Fédération de Russie, à le faire sans délai.

Il est temps que ces pays rejoignent leurs voisins, afin que l'Europe réponde réellement à la violence à l'égard des femmes par une tolérance zéro.

Contacts:

[Daniel Höltgen](#), Porte-parole du Secrétaire Général, tél. +33 6 68 29 87 51

[Panos Kakaviatos](#), Porte-parole/Attaché de presse, tél. +33 3 90 21 50 27